

Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN)

DESARMEMENT

ET POLITIQUE DE SECURITE

3e Assemblée générale de l'ASIN
du 29 mai 1989 à Berne

Notre armée dans le contexte politique du désarmement

Exposé du Commandant de corps Eugène Lüthy,
Chef de l'Etat-major général de l'armée suisse

La politique suisse de sécurité dans une période de tentatives internationales de désarmement

Exposé du professeur Kurt R. Spillmann,
Directeur du Centre de recherches sur la politique
de sécurité et de polémologie de l'EPF de Zurich

Comité de l'ASIN

Président: Christoph Blocher, conseiller national; vice-présidents: Paul Eisenring,
conseiller national et Otto Fischer, anc. conseiller national (secrétaire général).

ASIN, case postale 3317, 3000 Berne 7, 031 / 44 79 79, ccp 30-10011-5

NOTRE ARMEE DANS LE CONTEXTE POLITIQUE DU DESARMEMENT

Par le Commandant de corps Eugène Lüthy, Chef de l'Etat-major général

"L'histoire fait prendre conscience à un peuple que le présent est issu du passé et que passé et présent influent sur l'avenir". C'est par cette constatation que Peter Dürrenmatt introduit son "Histoire suisse"; il poursuit: "C'est l'harmonie de ces trois notions temporelles qui fait l'histoire. L'homme seul, parmi les êtres vivants, est capable de saisir cette relation, de mettre en rapport son présent et son passé et d'imaginer qu'il existe un avenir. L'homme est homme parce qu'il ne vit pas au jour le jour"...

A notre époque on serait tenté de douter de la véracité de cette maxime, alors que nombreux sont ceux qui ne distinguent pas entre la perception subjective et la réalité - notamment en ce qui concerne l'appréciation de la menace - et se bercent dans un sentiment irrationnel de sécurité. Il s'agit, dès lors, de prévenir les illusions.

Il est vrai qu'en matière de politique de sécurité et d'environnement stratégique de la Suisse, le contexte a fortement évolué. Trois faits ont joué un rôle particulier à cet effet: les bouleversements en matière de politique intérieure de l'Union soviétique et la perspective nouvelle des rapports Est-Ouest qui en découle, les progrès en matière de contrôle des armements et la perspective du marché intégré européen en 1992. Ces faits et les mouvements qu'ils amorcent sont en principe positifs. En effet toute réduction en Europe des tensions entre les deux blocs militaires est dans l'intérêt de la Suisse. De même, l'intégration économique européenne ne peut que profiter à notre pays, pour autant qu'il n'en fasse pas les frais. Il en résulte que l'évolution de notre environnement est non seulement importante pour nous, mais qu'elle nous oblige également à réexaminer notre politique de sécurité.

Deux questions sont fréquemment formulées à cet égard. Il y a d'abord celle de savoir si notre armée est encore nécessaire dans les circonstances présentes, lancée publiquement par l'initiative en faveur de la suppression de l'armée. Il convient d'autre part de prendre également au sérieux la mise en doute de notre neutralité armée, que certains voudraient abandonner ou du moins réviser aux fins d'un rapprochement plus étroit avec les communautés européennes, voire de l'adhésion pure et simple à la CE. Ces deux exigences méconnaissent non seulement les enseignements de l'histoire mais aussi la réalité de la situation. Une analyse un peu plus précise de l'évolution de notre environnement le fait apparaître clairement.

Nul doute que le processus de transformation amorcé en URSS est important. Des réformes qui s'imposaient depuis longtemps sont mises en oeuvre énergiquement par le nouveau chef du gouvernement. Cependant, selon les propres paroles du président Gorbatchev le programme des réformes ne fait actuellement qu'entrer dans sa phase critique. Ses buts finaux et ses chances de succès restent incertains en raison de l'im-

portance même du projet et de l'opposition nette qu'il suscite. En outre le programme n'apporte pas que des solutions, il soulève également des problèmes. En effet, comment est-il concevable par exemple que la réforme économique envisagée soit couronnée de succès alors que les prix ne sont pas déterminés par le marché mais par l'appareil bureaucratique ? Jusqu'où la démocratisation peut-elle aller sans permettre au problème des nationalités de resurgir ouvertement en URSS ? Comment engager la grande masse de la population à soutenir les réformes tant que le peuple craint les changements, en évalue les risques et ne croit pas à sa chance ? Ce sont là des problèmes essentiels que l'Union soviétique ne parviendra pas à résoudre aisément, voire rapidement, comme d'aucuns l'espèrent. Des contrecoups et des changements de cap restent possibles en tout temps, il faut en être conscient et faire preuve de réserve dans l'appréciation de la situation.

Il est clair par contre que l'Union soviétique souhaiterait, au cours des prochaines années, concentrer ses efforts sur ses problèmes internes. Elle recherche dès lors la détente de ses rapports avec l'Occident. Le remue-ménage dans le domaine du contrôle de l'armement, le retrait des troupes d'Afghanistan et les réductions d'effectifs en Europe de l'Est et en Union soviétique sont significatifs à cet effet. Reste à savoir jusqu'où l'URSS ira en matière de réformes. Jusqu'à maintenant elle a montré qu'elle souhaitait sérieusement négocier avec l'Occident dans l'espoir d'acquérir des technologies, des capitaux et des expériences en matière de management. Elle n'a cependant pas abandonné son option fondamentale sur le plan militaire. A titre d'exemple rappelons que l'Union soviétique a annoncé qu'elle réduirait ses forces armées de 500 mille hommes au total et de dix mille chars blindés et autres matériels militaires lourds. Cette démarche mérite certes d'être saluée puisqu'elle réduit le déséquilibre militaire qui existe sur notre continent et augmente les chances d'aboutissement des prochaines négociations sur la réduction de l'armement conventionnel en Europe. Toutefois, il ne faut pas oublier qu'une fois ces réductions réalisées l'URSS disposera encore de plus de chars que tous les Etats de l'OTAN et ses alliés du Pacte de Varsovie réunis. Il semblerait aussi que l'URSS serait prête à accepter le principe qui veut que celui dont le potentiel d'armement est le plus élevé doit faire les plus grands efforts de désarmement. Cependant on est loin de la réalisation du but cité à maintes reprises par le Conseil fédéral, à savoir réaliser en Europe un équilibre des forces stable au niveau d'armement le plus bas possible. De longues et délicates négociations devront être menées avec opiniâtreté si l'on veut le réaliser. Pensons simplement à ce propos à la course qualitative aux armements qui persiste sans faiblir. On s'est peut-être rapproché de la paix en Europe, elle n'est cependant pas assurée pour autant.

Aussi longtemps que dans notre environnement stratégique rapproché les armes des deux blocs militaires se feront face avec leurs millions d'hommes, leurs dizaines de milliers de chars et de pièces d'artillerie et leurs milliers d'avions de combat, il ne saurait être question pour nous d'abandonner la composante statique de notre politique de sécurité, notre armée. 1989 est une année d'espoir sur le plan de la politique mondiale. C'est aussi le jubilé de la mobilisation générale

de 1939 et le 75e anniversaire de la mobilisation générale de 1914. Ces deux anniversaires ne rappellent que trop clairement qu'un danger potentiel peut devenir un danger aigu et mortel. Notre armée ne menace personne; elle a une mission défensive et personne ne la considère comme un élément hostile. Il y a longtemps que nous avons réalisé la structure de non-agression prônée aujourd'hui universellement comme un but à atteindre. Notre armée protège de manière crédible et efficace un secteur stratégique clé au coeur de l'Europe et contribue de manière efficace à la stabilité européenne.

Il serait tout aussi erroné de nous départir de notre neutralité armée permanente en raison de l'évolution des communautés européennes. Le Conseil fédéral a déclaré clairement qu'une adhésion à la CE ne lui paraissait pas possible. Par contre il considère qu'il est indispensable de créer les conditions qui permettront à nos relations avec la CE de s'épanouir et empêcheront l'isolement de notre pays. L'abandon de notre neutralité armée ne nous rapprochera nullement de cet objectif. Au contraire, ce serait détruire l'image de stabilité fiable qu'offrent notre armée et notre conception de la défense générale à nos voisins et aux deux blocs militaires. Ce n'est pas par l'abandon des fondements de notre politique de sécurité, éprouvés et reconnus sur le plan international, que nous relèverons le défi du marché intégré de la CE, mais par des mesures de politique économique.

Si, face à l'évolution de notre environnement politique, il est inconcevable d'abandonner notre politique de sécurité, il est par contre indispensable de la développer de manière dynamique. Le Conseil fédéral a insisté à juste titre sur la nécessité d'activer en matière de politique de sécurité la composante dynamique qui concerne notre politique étrangère. Des actes concrets ont suivi les déclarations d'intention.

C'est ainsi que la Suisse a, par exemple, joué un rôle très actif en collaboration avec d'autres pays neutres et non alignés d'Europe à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) ainsi qu'à la Conférence de Stockholm sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe (CDE). Elle a contribué au succès qu'ont enregistré jusqu'à maintenant ces deux cycles de conférences. L'idée directrice de notre délégation reposait sur la certitude que la paix et la liberté sont des valeurs indissociables. Si la dernière conférence subséquente CSCE à Vienne a pu parvenir à un document final qui, tout en donnant de nouvelles impulsions aux négociations sur la réduction de la menace conventionnelle en Europe, constitue également une nouvelle affirmation des droits de l'homme, c'est pour nous la confirmation qu'un petit Etat neutre peut collaborer valablement à la construction de la paix.

Au cours de l'année passée, le Conseil fédéral a en outre approuvé un train de mesures qui permettra de développer la participation de la Suisse à des opérations de sauvegarde de la paix dans le monde entier. La Suisse est décidée à engager dans une forte mesure ses moyens financiers, matériels et personnels. Quelques-unes des mesures les plus importantes prises à cet effet ont été de mettre un avion à la dispo-

sition de l'organisation de surveillance de l'ONU dans le Golfe Persique, d'envoyer un contingent sanitaire qui exercera son activité en faveur de la mission de l'ONU en Namibie et d'offrir, dès le 1er janvier 1990, les services d'observateurs militaires suisses aux Nations Unies pour leurs opérations en faveur de la paix. Sans le savoir-faire, le personnel et le matériel des militaires, de tels engagements ne seraient pas possibles. L'armée est d'ailleurs parfaitement convaincue de la nécessité de ses nouvelles tâches: nous avons créé un organe directeur spécial pour les opérations en faveur de la sauvegarde de la paix, qui s'est révélé parfaitement judicieux.

D'autres programmes visent le même but. Nous citerons à titre d'exemple la création d'un programme de formation spéciale pour les futurs experts du DMF et du DFAE en matière de politique de sécurité qui est unique sur le plan international. Il permettra de former dès l'automne prochain des experts en matière de contrôle d'armement, provenant des ministères des affaires étrangères et de la défense des autres pays neutres européens, ainsi que de nos pays voisins. Nous mentionnerons également la recherche sectorielle commune entreprise par le DMF et le DFAE dans le domaine de la politique de sécurité et du contrôle des armements, qui nous fournit de précieuses connaissances et qui doit être poursuivie et développée progressivement. A l'heure actuelle, le DMF consacre chaque année des sommes plus importantes à la formation d'experts en matière de politique de sécurité, à des conférences scientifiques et à des projets de recherche dans le domaine du contrôle de l'armement et de la politique de sécurité que n'importe quelle autre institution en Suisse.

D'autres démarches suivront dans la mesure du possible; elles garderont toujours un fondement pragmatique et objectif.

L'évolution de la situation internationale est à la fois une chance et un défi pour nous. Si elle ne demande nullement que nous abandonnions notre politique de sécurité, elle nous donne la possibilité de l'élargir et de l'approfondir. Alors que le nombre des tâches en matière de politique de sécurité est en nette augmentation, celle-ci ne doit pas être fondée sur des illusions. La situation internationale ne justifie en aucun cas l'abandon de notre défense nationale, ni de notre neutralité armée, mais nous devons faire preuve de prévision dans ce domaine; c'est ainsi que nous apporterons une contribution active à la stabilisation de notre environnement et à la paix. L'armée fournira dans ce domaine une contribution essentielle.

En résumé, je ferai les constatations suivantes: nous saluons comme une bonne chose la normalisation des relations entre les superpuissances; elle procure également une certaine détente à notre pays. Si nous tenons pour peu probable qu'une troisième guerre mondiale puisse éclater prochainement, nous ne pouvons exclure que des actions violentes d'importance stratégique, des opérations de guerre comportant un risque d'escalade ne se produisent. Tant que la rhétorique pacifiste est plus forte que les réalisations concrètes nous devons nous attendre pour le moins à une évolution aléatoire.

Sans vouloir approfondir le problème de l'évolution de la technique d'armement, il faut signaler tout de même que malgré les réductions importantes des forces armées dans le bloc de l'Est, le potentiel subsistant est encore extrêmement imposant.

En outre, selon les experts, la réduction des forces du Pacte de Varsovie par rapport à celles de l'OTAN sera la suivante après les deux ans prévus pour sa réalisation:

- pour les chars de combat le rapport passera de 3,1 à 2,5 contre un
- pour les systèmes d'artillerie il passera de 3,0 à 2,4 contre un
- pour les avions de combat de 2,1 à 1,9 contre un.

Il s'agit là certes d'une réduction massive; elle est insuffisante cependant à créer un équilibre propre à assurer la paix.

J'ai qualifié l'évolution d'incertaine. Elle le restera aussi longtemps qu'il ne sera pas possible de répondre de manière univoque aux questions suivantes:

- Est-il certain que la modification profonde qui s'opère dans la plupart des pays d'Europe de l'Est restera entièrement pacifique et sans ingérences de la puissance protectrice ?
- Pouvons-nous être sûrs que les forces centrifuges dans l'alliance occidentale seront plus faibles à la longue que la force de cohésion de l'OTAN ?
- Quel degré de sûreté faut-il attendre d'une Europe dans laquelle seraient créés un certain nombre d'Etats neutres, non seulement des petits pays tels que la Hongrie, mais aussi des puissances telles qu'une Allemagne réunifiée et libre de toute alliance ?
- Sera-t-il possible, à l'avenir, de régler sans jamais utiliser la force, tous les conflits nationaux, les problèmes de surpopulation et d'émigration, les conflits sociaux et les problèmes relatifs à l'environnement ?
- Que signifie le fait que la guerre indirecte avec son arsenal de moyens qui vont du chantage en passant par le sabotage au terrorisme, acquiert de plus en plus d'importance ?
- Dans le domaine stratégique, est-il vraiment exclu que nous retombions, dans un avenir lointain, au-delà de l'an 2000 et de l'ère Gorbatchev, dans une situation de confrontation militaire ?

De ce qui précède, on peut tirer les conclusions suivantes pour notre armée:

En matière de planification de notre défense nationale future nous ne saurions nous fonder sur des déclarations d'intention, qui peuvent changer et dont nous ne connaissons jamais entièrement les tenants et les aboutissants. Nous devons nous en tenir aux possibilités et au

potentiel militaire de chaque nation et de chaque pacte, ainsi qu'aux développements négatifs dans lesquels nous pourrions être entraînés.

La planification de l'avenir ne saurait consister uniquement à étudier des détails matériels, à remplacer de vieux avions par de nouveaux et à acquérir des armes à plus grande portée. Au cours de la conférence de presse dans laquelle il exposait les grandes lignes de notre future armée, le chef du Département militaire fédéral a dit notamment que nous éviterons de nous cramponner à ce qui est dépassé et que nos efforts de modernisation visent la rationalisation et la dynamisation. On ne saurait nous reprocher d'avoir, dès 1986 - soit 20 ans après la définition de l'actuelle conception de notre défense et de ses particularités - mis en oeuvre un examen critique de tous les paramètres de cette conception. La date de 1986 montre bien que notre planification ne dépend nullement de la rhétorique pacifiste actuelle. Nous avons été amenés à envisager certaines restructurations en vertu de réflexions de principe portant sur des réalités et visant l'efficacité. A la suite de nos analyses de la menace et des expériences faites au cours d'exercices récents (notamment l'exercice de défense générale 1988), nous voulons maintenir la sécurité tout en réduisant l'appareil dans tous les domaines qui apparaissent comme secondaires. A cet effet, les constantes sont:

- La mission stratégique de l'armée, soit
 - . prévenir la guerre par la dissuasion
 - . défendre le territoire suisse dès la frontière
 - . empêcher l'adversaire d'atteindre ses objectifs opératifs
 - . maintenir une partie au moins de notre territoire sous la souveraineté de la Confédération
 - . apporter une aide à la population civile.
- La conception de base de la défense combinée
- Le principe de milice
- L'obligation générale de servir
- Le minimum de 331 jours de service obligatoire par militaire.

Je m'abstiendrai de répéter ce qu'a dit le chef du Département militaire au sujet des mesures d'organisation qui tiendront compte du recul des effectifs de la défense générale (armée, protection civile, approvisionnement du pays) en raison de l'évolution démographique et de la stagnation des ressources dans le domaine du personnel qualifié et des possibilités d'instruction. Nos médias ont donné une information détaillée sur les objectifs prévus qui concernent chaque militaire, notamment l'abaissement à 42 ans de l'âge limite de servir, la réduction du nombre des classes de l'armée, la diminution de la durée et de l'augmentation de la fréquence des périodes de service, etc. Du point de vue militaire, les accents quelque peu différents que prendra la planification opérative sont plus significatifs, bien que les médias les aient négligés pour des raisons parfaitement compréhensibles. Je vous les présente un peu plus en détail, tout en précisant qu'ils ne définissent pas encore les futures structures de l'armée: ils permettent une planification adaptée à l'évolution de l'environnement et de la menace.

1. Mesures préventives contre la guerre indirecte

La protection des ouvrages d'importance militaire et vitale, désignés aussi bien dans le secteur militaire que dans le secteur civil, sera développée. Cette tâche sera assumée par un dispositif de garde et de surveillance qui couvrira l'ensemble du pays.

2. Souplesse de la conduite opérative améliorée

Des troupes d'intervention opérative seront créées à l'échelon armée et corps d'armée en vue d'atteindre nos objectifs opératifs. Ces formations à structure spécifique seront utilisées pour des efforts principaux, ainsi que pour la riposte et la contre-attaque. La conduite opérative en acquerra la souplesse nécessaire au renforcement ou au dégagement de formations subordonnées, à la reprise de secteurs clés, à l'exploitation de lacunes adverses en vue de remporter la décision et de sauvegarder la cohérence opérative. A l'échelon armée, voire corps d'armée de montagne, est en outre créée une capacité de transport aérienne qui permettra de déplacer rapidement dans d'autres secteurs des formations d'infanterie de la valeur d'un bataillon.

3. Capacité de mener le combat opératif par le feu

Les échelons opératifs seront capables de mener le combat opératif par le feu; dans ce contexte le rôle de l'aviation acquerra une nouvelle importance. Grâce à l'évolution technologique dans le domaine des munitions de lance-mines, d'artillerie traditionnelle et d'armes guidées, ils sont en mesure de détruire des objectifs importants dans le secteur avancé déjà et de couper des axes de manière durable. Ils gagnent ainsi de la profondeur vers l'avant et créent des conditions favorables pour le combat des formations tactiques. En outre, le combat opératif par le feu a pour but de former rapidement des points de feu massif, aux frontières, aux soudures entre les dispositifs de deux corps d'armée, dans les secteurs où la densité d'occupation est faible et pour appuyer des formations d'échelons subséquents. Il est nécessaire de disposer à cet effet de moyens modernes d'exploration des buts, de conduite du tir et du feu, ainsi que des munitions performantes.

4. Transfert de forces du secteur alpin au Plateau

En cas de guerre, le combat dans les secteurs opératifs des corps d'armée de campagne sera intensifié, ce qui nécessite une compensation du recul des effectifs prévisible. Celle-ci aura lieu par la réduction des formations du corps d'armée de montagne. La puissance opérative de ce dernier sera par contre améliorée par une mobilité accrue (aéromobilité) et par une augmentation notable de sa puissance de feu. Il en résultera des possibilités de collaboration opérative avec les corps d'armée de campagne.

5. Lutte contre la menace aérienne accrue

Dans la lutte contre la menace aérienne accrue, la sauvegarde de la souveraineté aérienne et de la capacité de défense aérienne doit en premier lieu être assurée par les forces aériennes. Il s'agit en outre d'empêcher, grâce à une DCA du champ de bataille moderne et bien articulée, des agresseurs volant à basse ou à très basse altitude, d'utiliser leurs armes contre leurs objectifs.

6. Mesures relatives à la réduction des délais d'alerte et de préalerte

De nouvelles structures, de nouvelles modalités et de nouveaux moyens permettent de s'opposer plus rapidement et plus efficacement au danger d'escalade de la menace. Les améliorations concernent notamment:

- la préparation, les premières réactions au sol et dans les airs;
- l'alarme, la mise sur pied, la mobilisation, la réalisation de l'aptitude au combat;
- le service de renseignements et la conduite (systèmes de conduite électronique).

7. Conception opérative révisée en vue de renforcer le secteur frontière

Dans tout le secteur frontière le terrain présente des avantages qui doivent être mieux utilisés. Grâce à la souplesse opérative accrue et à la faculté au combat opératif par le feu, l'armée et notamment les corps d'armée sont en mesure d'intervenir de manière active et efficace à la périphérie de notre pays.

Permettez-moi d'ajouter un point encore qui concerne les nouveaux accents qui seront mis dans le domaine purement militaire. Notre planification prévoit de développer les possibilités d'aide lors de catastrophes non militaires et de contribuer à la mise en valeur de la composante dynamique de notre politique de sécurité.

Précisons toutefois, pour exclure les malentendus et les faux espoirs, que la réalisation d'"Armée 95" sera mise en oeuvre dans les étapes de réalisation des années 90 et ne sera achevée dans tous les détails qu'après l'an 2000.

Les perspectives de notre armée sont dès lors définies. Leur réalisation nécessitera l'appui de la grande majorité de la population, d'une majorité qui refuse les expériences et l'aventure et qui considère que la Suisse mérite toujours d'être sauvegardée et défendue. Il convient cependant de tenir compte de l'évolution des valeurs qui se manifeste à notre époque et qui détermine dans une large mesure l'attitude de la population à l'égard de l'armée. Les résultats des votations populaires sur le référendum en matière d'armement et l'initiative de Rothen-turm sont significatifs à cet égard et il ne sert à rien de vouloir les enjoliver. L'importance de cette évolution ne saurait être négligée, tant il est vrai qu'une armée de milice est tributaire de l'évo-

lution de la société. Une évolution qui mettrait en doute les valeurs militaires et la justification de l'armée, ou qui susciterait une opposition à son égard, ébranlerait plus rapidement et plus fortement une armée de milice qu'un autre système militaire.

Pour nous aussi, le mot de Raymond Aron demeure entièrement valable: "Le combat pour la liberté ne se gagne et ne se perd pas sur le champ de bataille mais dans les livres, les journaux et les salles de classe ainsi que dans toutes les institutions officielles où la volonté de rester libre est renforcée et déjouée".

Tous nos efforts visant la conception, l'organisation, l'instruction et la suffisance matérielle seront vains si nous ne parvenons pas:

- à développer la confiance du soldat dans ses capacités militaires, dans celles de ses supérieurs, de son unité et de l'armée entière;
- à approfondir et à développer la confiance de la population dans l'aptitude de l'armée à empêcher efficacement la guerre et à défendre le pays et ses habitants avec efficacité en cas de nécessité;
- à combler les éventuelles lacunes qui existent dans ces deux domaines, notamment lorsqu'elles résultent de malentendus ou d'un manque d'information.

Des efforts permanents sont nécessaires pour atteindre ces objectifs. C'est pourquoi je lance un appel en faveur des facteurs qui renforcent la confiance. Ce sont notamment toute une série d'idées fondamentales et de convictions politiques des Suisses et des Suissesses, qui n'apparaissent au grand jour que lors d'événements exceptionnels. Le désir inné d'indépendance à l'égard d'un monde qui n'hésite pas à faire usage de la violence, la conscience d'appartenir à un pays qui est né d'une volonté commune, la recherche permanente du consensus national et la capacité de s'asseoir à la même table que l'adversaire politique dès qu'un différend est réglé: voilà les fondements d'une force spirituelle dont l'armée profite également.

Parmi les facteurs positifs qu'il s'agit de promouvoir il faut citer également nos traditions de tous genres: elles entretiennent le sens de l'évolution historique. Les coutumes témoignent d'une vitalité intacte, alors que chaque rétrospective historique est la preuve que la Suisse a toujours connu le succès dans les moments où sa volonté d'indépendance s'alliait avec le bon sens politique.

Au cours de l'année 1989 l'armée commémorera - sous le mot d'ordre "Diamant" - le jubilé de la mobilisation de 1939. Elle se souviendra des sacrifices de tous ceux qui ont contribué à préserver l'intégrité de notre pays pendant la Deuxième Guerre mondiale. Même si d'autres facteurs ont joué un rôle également, l'attitude des citoyennes et des citoyens de cette époque a été déterminante. L'armée est sûre d'être en mesure aujourd'hui, sous d'autres conditions, de pouvoir remplir le même rôle si, en dépit de tout espoir, les circonstances l'exigeaient.

C'est pourquoi j'aimerais rappeler que notre armée est beaucoup plus qu'un instrument de défense; elle est partie intégrante de notre iden-

tité nationale et malgré sa structure hiérarchique et ses exigences en matière d'obéissance, de discipline et de formes extérieures, elle est l'image même de notre société.

Vous pouvez nous aider afin que l'identification entre l'armée, le peuple et l'Etat soit à l'avenir plus forte que les facteurs de désintégration de la société actuelle. Nous veillerons à ce que les racines profondes de la volonté de défense ne soient pas arrachées de nos âmes par la désécurisation des intelligences. Si nous ne parvenons pas à sauvegarder la confiance que nous accorde la population, tous nos efforts seront vains. Quelques chars de moins permettent au besoin de se battre encore, la perte de la confiance et de la volonté réduit tout à néant.

LA POLITIQUE SUISSE DE SECURITE DANS UNE PERIODE DE TENTATIVES INTERNATIONALES DE DESARMEMENT

Par le professeur Kurt R. Spillmann, directeur du Centre de recherches sur la politique de sécurité et de polémologie de l'EPF de Zurich

Dans la phase actuelle de détente et de désarmement, la politique suisse de sécurité est appréciée de manières très diverses par les différentes parties.

Quelques optimistes croient apercevoir l'aube d'un désarmement général dans le changement d'atmosphère dans les relations entre les super-puissances initialisé par la rencontre au sommet Reagan-Gorbatchev. Tandis que dans la variante modérée, ces derniers se montrent disposés à réduire les efforts défensifs de la Suisse, dans la variante radicale, représentant actuellement 24% des électeurs suisses, ils sont favorables à une suppression de l'armée¹.

A l'autre bout de l'éventail, nous trouvons les pessimistes. Ceux-ci ne veulent voir dans le flot de propositions de désarmement et de dialogue dont Gorbatchev abreuve l'Occident depuis 1986 que la politique traditionnelle, dissimulée par une forme nouvelle et démagogique, qui vise à dénucléariser l'Europe occidentale et ainsi à affaiblir l'"extended deterrence" (la dissuasion étendue) des Etats-Unis sur l'Europe pour en fin de compte détacher celle-ci des Etats-Unis et la soumettre à l'influence soviétique.

Comme bien souvent, la véritable signification du désarmement réside entre les extrêmes.

Nous prenons pour point de départ la question des implications, pour la Suisse et la politique de sécurité suisse, de ce porte-drapeau de la détente qu'est le traité INF. On en connaît le contenu: tous les systèmes d'armement nucléaire d'une portée se situant entre 500 et 5500 km doivent être éliminés sous contrôle mutuel strict en l'espace de trois ans après l'entrée en vigueur de² l'accord et ils ne peuvent pas être remplacés par d'autres systèmes.

On serait tout d'abord tenté de dire que cet accord - qui est ratifié et mis en oeuvre - n'a pas de conséquences importantes pour la politique de sécurité de ce petit Etat qu'est la Suisse. Cette première impression se justifiera sans doute par le fait que l'accord ne réduit

1) Cf. les résultats de la récente enquête du "Schweizerischer Beobachter" sur ce thème, par exemple dans la NZZ du 17 mai 1989 p. 22

2) Cf. le texte du traité publié dans: Treaty between the United States of America and the Union of Soviet Socialist Republics on the Elimination of their Intermediate-Range and Shorter-Range Missiles together with the Memorandum of Understanding and two protocols signed at Washington D.C., Government Printing Office, 1988, également des extraits dans la NZZ 12./13.12.1988, p. 7; ou bien Archiv der Gegenwart, 1987, p. 31698-31700

que de 4% les arsenaux nucléaires de l'Est et de l'Ouest et qu'il reste donc des deux côtés suffisamment d'armes nucléaires stratégiques pour que le principe de la "mutual assured destruction" (destruction mutuelle assurée) reste valable.

Deuxièmement les systèmes d'armement non affectés par le traité INF sont toujours en place. Or, aujourd'hui comme dans le proche avenir, on ne changera rien au fait que pareil stock d'armements conventionnels n'existe qu'en Europe. Celui-ci représente pour notre pays un danger comparable à l'arme nucléaire. Où réside donc le gain de sécurité attendu de l'accord INF ?

Il convient de relever, au sujet dudit traité, que pour la première fois dans l'histoire, une catégorie entière d'armes nucléaires est éliminée et que des dispositions sur la vérification sont mises en application; elles vont beaucoup plus loin que tout ce qu'on connaissait et tout ce qu'on tentait d'obtenir auparavant. Dans la perspective de l'engagement d'un processus devant aboutir petit à petit à un équilibre à un niveau aussi bas que possible de toutes les armes atomiques militaires et dans des buts purement défensifs, ceci ne saurait être négligé.

Avec le traité INF, on assiste peut-être - le scénario est optimiste - à l'engagement d'un processus à l'issue duquel, faisant suite à des réductions asymétriques de tous les systèmes d'armement, une parité stratégique entre l'Est et l'Ouest sera atteinte. Toute politique de maîtrise des armements et de désarmement vise cet objectif lointain. On ne réalise pareil objectif cependant qu'après une phase transitoire d'instabilité inévitable. Une instabilité dont l'accroissement s'explique par l'existence d'une contradiction fondamentale qui caractérise la phase actuelle de détente et de désarmement entre les superpuissances, comme d'ailleurs tous les processus de ce genre: le désarmement réduit l'ampleur des destructions d'une guerre future mais accroît, dans le même temps, l'insécurité en diminuant l'efficacité de la dissuasion.

Différents experts militaires ont fait remarquer que l'élimination des fusées à moyenne portée affaiblirait le jumelage des armes conven-

3) Par exemple Pierre Lellouche de l'Institut français de relations internationales dans un article du NEWSWEEK: "Von nun an wird Europa nie mehr imstande sein, sich auf weitreichende amerikanische Raketen auf seinem Boden zu verlassen, um überlegene sowjetische Kräfte, nukleare und konventionelle, abzuschrecken. Und von der Zeit hängt es ab, ob der in Reykjavik begonnene Prozess zu einer nicht zu kontrollierenden Dynamik führt, die einen Krieg in dieser Region wieder zu einer möglichen Option werden lässt" cité d'après FAZ 17.12.1987 p. 2

tionnelles avec la stratégie de riposte flexible de l'OTAN et que de ce fait la supériorité conventionnelle du Pacte de Varsovie jouerait un rôle encore plus marquant⁴. Les stratèges occidentaux ont donc accueilli avec réserve que le traité INF ait précédé la conclusion d'un accord sur les armes conventionnelles. Ils ont manifesté avec urgence le désir d'un désarmement conventionnel, lequel devra alors absolument précéder un accord START.

Dans le domaine des armes conventionnelles, il est cependant encore plus difficile que dans le domaine nucléaire d'aboutir à des mesures de désarmement qualitativement significatives.

Les experts étaient unanimes dès le début pour reconnaître que l'élimination complète des missiles à moyenne portée, c'est-à-dire de toute une classe d'armes nucléaires (et leurs moyens de transport) était la plus facile à réaliser parce qu'elle était facile à contrôler. (Tous ceux qui ont lu le volume contenant le texte du traité INF savent à quel point l'interprétation de la notion de "facile" est relative).

Les négociations START, lesquelles ont débuté le 14 mars 1985⁵ à Genève et dont l'ordre du jour est constitué essentiellement par la question du partage des systèmes nucléaires stratégiques, se sont révélées sensiblement plus difficiles. De part et d'autre l'objectif réside dans un gain et non une perte en matière de sécurité. Comment cependant concilier les inspections minutieuses de ces installations et des sous-marins nucléaires - ces derniers étant toujours considérés comme les bastions imprenables de la riposte nucléaire - avec le maintien de leur fonction de dissuasion ? Il semble évident que la reformulation du concept stratégique qui consiste à prendre ses distances par rapport à la confrontation et activer la coopération, exige une réorientation en profondeur de la pensée. Une telle réorientation exige pour sa part une confiance mutuelle combien difficile à établir après des décennies d'antagonismes. Il faut aborder dans le même temps un large éventail de problèmes militaires, stratégiques, politiques, culturels et économiques. Ce processus est possible mais nécessite beaucoup de temps et les espoirs des hommes qui aperçoivent les bénéfices d'un tel changement, anticipent toujours d'une longueur sur les évolutions effectives. Il n'en va pas autrement devant le processus de désarmement que nous vivons.

Les problèmes techniques, politiques et psychologiques en rapport avec le désarmement dans le domaine conventionnel sont encore plus complexes que les questions qui se posent dans le désarmement nucléaire. Les représentants de l'OTAN et du Pacte de Varsovie ont négocié en vain de 1973 au 2 février 1989 dans le cadre des conversations MBFR à Vienne sur des "réductions réciproques et équilibrées des troupes" en Euro-

4) Werner Kaltefleiter, "Welche Strategie für die NATO? Warten auf den deus ex machina!" dans Europäische Wehrkunde 8/1987 p. 431-438

5) The Arms Control Reporter 1988, p. 611 A.2

pe⁶. Après les vastes propositions de désarmement de Gorbatchev du 18 avril 1986, ("de l'Atlantique à l'Oural") les négociations de Vienne du "groupe des 23"⁸ au sujet d'un mandat de négociation sur le désarmement conventionnel⁸ débutèrent le 17 février 1987 à Vienne. Deux ans plus tard - le 14 janvier 1989 - les négociations préliminaires purent être achevées⁹. Les négociations proprement dites débutèrent le 6 mars 1989 à Vienne sous le titre de "Negociations on conventional armed forces in Europe / Négociations sur les forces conventionnelles en Europe" (en abrégé CFE)¹⁰. Le fait qu'un mandat de négociation ait pu être formulé - après 46 essais infructueux - est en soi très remarquable. Il n'y a pourtant aucune raison d'être euphorique si l'on pense aux difficultés restantes: il a fallu deux ans pour définir le cadre général des négociations. Dans le meilleur des cas, il faudra certainement encore plusieurs années pour remplir ce cadre d'indications concrètes sur les domaines à traiter, les effectifs, les types d'armes, les réductions et les vérifications avec une multitude de détails techniques¹¹. On ne voit pas où ces négociations conduiront en dépit des déclarations d'intention de Gorbatchev du 7 décembre 1988 et du 7 janvier 1989 comme quoi il retirera et dissoudra unilatéralement 6 divisions de blindés d'Europe de l'Est d'ici à 1991, démobilisera 500'000 hommes et réduira le budget¹² de la défense et ce, bien qu'il ait fait récemment des propositions unilatérales de désarmement et proposé des mesures communes dans ce sens le 11 mai 1989¹³, au Secrétaire d'Etat américain J. Baker. Mais il est d'autre part certain que des positions très rigides sont en train de bouger, ce qu'on n'aurait pas cru possible il y a quelques années seulement. Dans cette situation, chances et risques sont difficilement discernables de sorte qu'un petit Etat comme la Suisse ne doit rien précipiter.

- 6) L'Europe y a été décrétée comme le territoire des sept Etats: RFA, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, RDA, Pologne et Tchécoslovaquie; cf. The Arms Control Reporter 1988, p. 401 A1; 1989 401 B.205
- 7) Les 23 membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie
- 8) La proposition-Gorbatchev du 18 avril 1986; cf. Arms Control Reporter 1988 p. 407 A.1
- 9) Arms Control Reporter 1989 p. 407 B.118
- 10) Arms Control Reporter 1989 p. 407 B.133ff
- 11) NZZ 6.1.1989 p. 3
- 12) Cf. le discours de Gorbatchev devant l'assemblée plénière de l'ONU du 7 décembre 1988 paru dans "Nouvelles de l'Union Soviétique", bulletin publié par l'Ambassade d'Union Soviétique No. 3224, Berne 1988 pp. 14/15
- 13) Selon NZZ du 13.5.1989, Gorbatchev a proposé les mesures de désarmement suivantes: retrait unilatéral de 500 têtes nucléaires pour les fusées à courte portée du territoire du Pacte de Varsovie sur celui d'Union Soviétique ainsi que réduction de troupes de l'OTAN et du Pacte de Varsovie au plafond de 1.350.000 hommes chacun jusqu'en 1996/97 et, dans le même temps, réduction de l'armement existant aux plafonds communs suivants: 1500 avions de combat, 1700 hélicoptères de combat, 20.000 chars, 24.000 blindés de tous types et 28.000 chars défensifs et véhicules de transport de troupes. Il est à noter que l'OTAN devait selon la proposition soviétique, retirer 2500 avions de combat de plus que le Pacte de Varsovie, tandis que l'Est devait éliminer plus de chars (40.000), de blindés (46.000) et de chars de grenadier (42.000)

Il n'y a de toute façon pas encore de raisons pour nous, en ce moment, de conclure à une situation fondamentalement différente quant à la sécurité et de supprimer l'armée.

Même en considérant les choses avec optimisme, les tensions et les problèmes qui sous-tendent notre politique de sécurité à l'égard de l'étranger ne manquent pas. Il faut donc d'une part - et c'est peut-être le plus grand défi pour notre gouvernement et pour nous en tant que citoyens - que nous fassions comprendre à un vaste public que nous ne pouvons reculer en ce moment dans nos efforts de défense, même si l'euphorie du désarmement règne autour de nous.

D'autre part, nous devons continuer à faire savoir à la communauté internationale que nous sommes disposés à participer de toutes nos forces au processus de désarmement qui s'est mis en marche¹⁴. C'était simple pendant que les négociations portaient uniquement sur les armes nucléaires, puisque nous en sommes dépourvus. Mais maintenant qu'il s'agit de réduire les armements conventionnels, où nous avons quelque chose à présenter, il devient plus difficile de maintenir notre tradition d'autodéfense envers l'intérieur et l'extérieur. On exigera aussi plus de la Suisse. Il n'est donc pas inopportun, comme l'ont fait le Secrétaire d'Etat K. Jacobi le 16 mai 1989 devant les forums de désarmement de Vienne des 35 Etats membres de la CSCE et officiellement le Conseiller fédéral K. Villiger le 25 mai 1989, d'annoncer la prévision d'adaptations structurelles de l'armée suisse au contexte international, même s'il ne s'agit aucunement d'un désarmement "préalable" d'une armée qui, de toute manière, est défensive¹⁵.

Précisément dans la perspective de l'initiative "pour une Suisse sans armée", il est important de reconnaître que l'alternative "défense nationale ou politique de paix" n'a pas de sens; il y a longtemps que nous pratiquons les deux en même temps¹⁶, par réalisme en matière de politique de sécurité. On dit souvent, à juste titre, que la composante active de notre politique de sécurité, la politique de paix, est encore trop peu développée et le Conseil fédéral a décidé il y a à peine un an de développer à dessein ses activités dans ce domaine¹⁷.

14) C'est certes dans ce sens qu'il convient de comprendre l'annonce faite par le Secrétaire d'Etat Jacobi lors de la deuxième rencontre d'information des forums d'information de la CFE et de la CSCE du 16.5.1989 à Vienne, selon quoi la Suisse examine des possibilités de redimensionnement des effectifs militaires et du nombre d'activités militaires de grande envergure, NZZ du 17.5.1989 p. 2

15) Cf. le rapport de la NZZ sur la conférence de presse annuelle du DMF du 25 mai 1989, dans la NZZ du 26 mai 1989, p. 21: "Armee 95" mehr Muskeln und weniger Fett; kleinere Armee mit jüngeren Beständen

16) Voir à ce sujet mon article: "Friedenspolitik statt Landesverteidigung?" dans ASMZ 2/1989 pp. 63-66

17) Cf. rapport sur la politique de paix et de sécurité de la Suisse (postulats 84.348 du Conseiller aux Etats F. Muheim du 8 mars 1984 et 88.384 du Conseiller national M. Pini du 16 mars 1988) du 29 juin 1988 dans: Feuille fédérale du 14 mars 1989, vol. 1 N.10

Mais il serait faux de négliger pour autant le plus important instrument de la principale composante de notre politique de sécurité, l'armée. L'armée est et reste la seule forme d'organisation dans laquelle nous pouvons rassembler et mobiliser les forces de notre nation pour agir rapidement, de manière coordonnée (et cela pas seulement pour le cas extrême d'une guerre européenne).

En dépit de négociations sur le désarmement, l'opposition idéologique ou mieux philosophique entre deux modèles de société et d'économie n'est pas résolue mais s'est déplacée vers d'autres domaines. A côté du scénario du désarmement, on trouve d'autres scénarios de type sécuritaire qui sont moins optimistes. Une intensification de la course "secrète" aux armements dans les armes B et C ou plus probablement encore dans le domaine du développement de la technologie génétique ou de la militarisation de l'espace interplanétaire, n'est pas exclue. L'URSS a fait comprendre à plusieurs reprises que sa réponse au programme IDS pourrait résider dans le développement des systèmes d'armement utilisant les plus récentes découvertes faites dans le domaine de la technologie génétique¹⁸.

Autre possibilité, celle que les conflits se dérouleront à l'avenir de plus en plus indirectement, i.e. par d'autres moyens que les armes. Cette hypothèse repose sur la constatation que les avantages que la partie victorieuse peut attendre d'une guerre sont trop faibles, les destructions pour toutes les parties en cause trop importantes pour qu'un Etat puisse encore oser intervenir militairement. Les conflits internationaux devraient donc avoir tendance à se régler de manière indirecte, par exemple par sabotage, subversion, terrorisme et surtout par l'exercice de pressions économiques et politiques. L'engagement concerté de tels moyens pourrait obliger aussi la Suisse à faire des concessions non négligeables sans qu'un seul régiment de blindés n'intervienne.

Nous ne devons pas oublier, à cet égard, à quel point nous sommes devenus dépendants de l'économie mondiale du fait de l'internationalisation croissante de l'économie et quels défis nous avons à relever avec la création du marché intérieur européen de 1992. Que le marché intérieur européen se réalise dans de brefs délais ou plus lentement, avec ou sans la Suisse, le fait est que nous sommes aujourd'hui fortement imbriqués dans l'économie mondiale et par suite devenus plus vulnérables. Tel est le destin d'un petit Etat dans un grand marché. En d'autres termes, dans le même temps où nous avons majoré le prix d'entrée militaire de la Suisse, par notre comportement économique nous en avons facilité l'agression. L'extrême dépendance vis-à-vis de l'étranger crée des risques potentiels capables de menacer dangereusement, le cas échéant, les objectifs de notre politique de sécurité et cela sans qu'un Etat ou quelque acteur international n'ait forcément de mauvaises pensées à notre intention.

18) Voir Douglas J. Feith, Biological Weapons and the Limits of Arms Control, dans: The National Interest, hiver 1986/87 pp. 80-84

La vulnérabilité diagnostiquée à l'égard de la Suisse en tant qu'Etat industriel ne se limite évidemment pas à l'économie. Des considérations analogues pourraient s'appliquer au **modèle de société**. Il existe au sein de notre société, consécutivement à une évolution séculaire, des valeurs auxquelles nous ne pouvons tout simplement pas renoncer sans compromettre notre existence en tant qu'Etat. Je pense par exemple à la tradition de défense, qui est toujours fortement ancrée dans notre population en grande majorité réaliste, mais aussi au destin de toutes les prestations en faveur de la collectivité: on les considère en majorité comme indispensables, mais on n'est plus disposé à s'y engager soi-même¹⁹. Les tendances qu'on observe dans toutes les sociétés modernes résultent d'une transformation séculaire du monde, qui s'étend et se renforce par la perméabilité des frontières aux moyens de communications de masse modernes. La cohésion internationale s'effrite-t-elle parce qu'un opposant a provoqué ce phénomène à dessein ou parce qu'étant une société d'individualistes (Hoffmann Nowotny) nous ne parvenons plus à développer ce sens communautaire nécessaire, ce n'est finalement plus déterminant. Le résultat est le même.

Des questions importantes se posent aussi en rapport avec la **poursuite du développement du système politique international**. Le temps de la domination absolue de deux superpuissances, les USA et l'URSS, touche à sa fin et l'on reconnaît clairement que l'URSS traverse la crise économique et structurelle la plus profonde de son histoire et tente d'entrer dans le 21^e siècle en tant que grande puissance par les réformes de la perestroïka. De ce fait l'Union soviétique subit une pression interne massive visant à obtenir un transfert de puissants moyens d'investissement du secteur de la défense au secteur de la consommation, transfert qui ne sera possible que par des coupes dans le budget de la défense. D'autres mesures et propositions unilatérales de désarmement ne sauraient donc nous surprendre. Si de nouveaux centres de puissance militaire se développent en Inde, en République populaire de Chine et au Japon et s'il est vrai que les Etats d'Europe occidentale devaient s'unir plus étroitement au point de vue économique et peut-être aussi politique et militaire, cela aura des répercussions importantes sur la **répartition de la puissance dans le système global des Etats**. La représentation de la constitution d'un système de puissances multipolaires avec d'énormes inégalités démographiques et économiques comportant des instabilités et des tendances à des transferts démographiques et une nouvelle catégorie de réfugiés "écologiques" consécutivement à un réchauffement possible du climat (c'est-à-dire de l'effet de serre), doit nous engager, nous aussi, à une réflexion à long terme, en tenant compte du fait qu'une quarantaine d'Etats seront en possession d'armes nucléaires d'ici à la fin du siècle.

19) Pour une enquête récente, voir NZZ du 17.5.1989 p. 22; également Alois Riklin et Christoph Frei, Bedrohung und Verteidigung im Urteil der Schweizer, dans: ASMZ 9/1987 pp. 543-548; Karl W. Haltiner, Landesverteidigung - zweitrangig gewordene Staatsaufgabe? dans ASMZ 1/1989 pp. 6-12; la recherche approfondie de Karl W. Haltiner, Milizarmee - Bürgerleitbild oder angeschlagenes Ideal? Huber, - Frauenfeld 1985

J'ai énuméré un certain nombre de facteurs de type réflexif qui relativisent l'importance du processus de désarmement en cours. Je voudrais cependant signaler encore les possibilités réelles de développement que pourraient receler les changements actuels de notre environnement au sens large.

Il résulte d'une appréciation modérément optimiste du contrôle de l'armement et du processus de désarmement que les mesures et progrès récents pourraient prendre davantage d'importance dans le long terme pour autant qu'on ne mesure pas uniquement leur signification par la réduction en pourcentage des arsenaux nucléaires de l'Est et de l'Ouest, mais qu'on les comprenne comme une étape dans un processus historique de détente et un transfert du premier rôle du domaine militaire aux domaines civils et qu'on les interprète en tenant compte de l'évolution d'autres paramètres importants pour la politique de sécurité.

Les efforts si intenses qui sont entrepris actuellement pour la limitation de l'armement nucléaire et conventionnel ainsi que le désarmement, pour l'interdiction internationale des armes chimiques, pour mettre un terme à de longs conflits internationaux en Afghanistan, dans le Golfe, dans les rapports USA-URSS, Chine-URSS, Vietnam-Cambodge, Inde-Pakistan ou dans les rapports entre l'Afrique du Sud, la Namibie et Cuba etc. marquent peut-être un tournant vers une ère d'efforts communs pour la sécurité, pour un nouvel aménagement des relations entre des Etats jusque-là ennemis dans l'intérêt commun de la survie d'un nombre sans cesse croissant d'êtres humains sur ce fragile "Vaisseau spatial Terre". Peut-être qu'un concept de sécurité commun naîtra et deviendra réalisable avec le temps. Il ne s'agit là que d'espoirs pour le moment, fondés sur une nouvelle compréhension du principe de la responsabilité, dont le philosophe Hans Jonas dit qu'elle incombe de manière entièrement nouvelle à notre génération, attendu que la portée de nos actes influencera non seulement notre avenir, mais celui de toutes les générations dont nous sommes responsables de la survie²⁰. Il faudrait donc comprendre aujourd'hui la politique de sécurité comme allant au-delà du présent, comme politique explicite de survie, au sens le plus large.

Mais qu'est-ce que cela veut dire pour notre pays? Nous devons saisir l'occasion des nombreux signes de changement de l'environnement pour faire analyser à fond et sans préjugés par les meilleurs procédés d'analyse, la situation de la Suisse du point de vue de la sécurité, dans la perspective des tâches de grande envergure comme des tâches quotidiennes immédiates. Si nous faisons cela, nous reconnaitrons alors facilement que la sécurité d'un Etat doit être obtenue aujourd'hui davantage par des mesures préventives destinées à assurer la paix, à prévenir les crises et les catastrophes que par des efforts de défense. Mais il s'agit d'être réaliste. Nous sommes loin de nous

20) Hans Jonas, Das Prinzip Verantwortung, Versuch einer Ethik für die technologische Zivilisation, Frankfurt a/M, Insel Verlag 1971

trouver dans une ère de sécurité commune rêvée. C'est encore une utopie. Nous nous trouvons dans le meilleur des cas - dans le meilleur des-je bien - dans une époque de transition par étapes. Et les transitions sont, nous l'avons vu, toujours caractérisées par l'instabilité.

Ce qui manque, c'est une stratégie de survie à long terme, ouverte sur la nouveauté, respectueuse des instruments transmis pour assurer notre existence, qui les développe et les tient prêts à entrer en action en tout temps.

Il serait aujourd'hui particulièrement erroné d'agir sur la base de l'utopie. Nous avons un pressant besoin de notre raison et de notre réalisme, ne serait-ce que parce que nous ne pouvons pas nous permettre d'erreur, ni même de tentatives malheureuses à cause de la très grande étendue de notre commerce.

Nous vivons dans un monde politiquement et économiquement interdépendant, où il devient toujours plus difficile pour la Suisse comme pour d'autres pays, de s'assurer des moyens d'existence. Les possibilités d'aménagement des politiques nationales diminuent. Nous sommes donc appelés, avec les autres membres de la Communauté des Etats, à aborder les problèmes urgents du présent par une politique active de prompt reconnaissance et prévention des crises. Comme nous ne pouvons pas savoir si ces efforts atteindront l'objectif d'un monde plus paisible, nous devons prendre les mesures appropriées, susceptibles de nous garantir une liberté de décision maximale en cas de crise, de guerre ou de catastrophe et de nous aider parallèlement à limiter les dégâts. Ou autrement dit: il faut tenter ce qui paraît impossible et se mettre à l'abri d'autre part de ce qui pourrait se produire en tout temps.

La politique de sécurité se trouve sur le bon chemin à cet égard et nous pouvons poursuivre avec confiance dans cette voie. Car la stratégie à deux composantes, ancrée dans la conception de 1973, vise à réduire les potentiels de tension par les moyens de la politique étrangère et de la politique économique extérieure, par la diplomatie, mais aussi par une recherche propre sur les conflits et d'autre part à veiller au maintien de l'indépendance de notre Etat dans des situations exceptionnelles avec l'aide de l'armée, de la protection civile et de l'approvisionnement économique du pays. Nous sommes certainement dans la bonne voie, même si la composante active vers l'extérieur de la politique suisse de sécurité est encore insuffisante par rapport à la composante défensive et si nos instruments d'appréciation et d'analyse professionnelle des transformations qui s'opèrent dans le monde moderne devraient être fortement développés²¹.

21) En son chiffre 66, la conception de la politique de sécurité de la Suisse exige explicitement ceci: "Il importe d'apprécier constamment l'évolution de la menace et la probabilité de menaces inédites". Cf. Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la politique de sécurité de la Suisse (du 27.6.1973) chiffre 66, p. 36

Je ne veux pas discuter ici des aspects particuliers du problème. Je terminerai cette esquisse en constatant que nous traversons actuellement une phase de profonds changements de notre environnement économique, politique et militaire, dans laquelle les processus de désarmement ressortent tout particulièrement. Dans la mesure où une possibilité de dissuasion nucléaire sera maintenue - aucun doute à ce sujet - et que les armements conventionnels des Etats européens seront réduits pratiquement selon le modèle suisse²², on ne peut exclure qu'il puisse se produire effectivement, au cours du prochain siècle, un transfert du centre d'intérêt de questions de politique de puissance à des questions de survie commune, dans un monde surpeuplé et sur-exploité.

Il est parallèlement évident qu'il se produira un renforcement de la **compétition globale** entre un nombre plus élevé de personnes, de nations, de consommateurs et de producteurs pour des ressources et des espaces habitables toujours plus limités. La vieille Europe cherche à s'y préparer par une réorganisation économique. Mais les autres continents et les puissances montantes s'arment aussi en prévision de cette nouvelle compétition globale. Il est pour l'instant impossible de savoir sous quelle forme et quand cette lutte de concurrence passera du domaine économique au domaine politique.

Des questions sérieuses se poseront également à la Suisse à cet égard. **A brève échéance** (en prévision du 1992) en particulier celle-ci: comment peut-elle résoudre le problème de la coopération avec les pays de la CE, ses principaux partenaires, sans perdre sa liberté de décision sur des points importants? (le Secrétaire d'Etat Blankart a attiré l'attention il y a un an sur la voie à suivre pour maintenir l'efficacité européenne dans l'indépendance²³). Et à moyen terme - c'est-à-dire environ jusqu'à la première décennie du siècle prochain - nous devons résoudre la question de savoir comment nous voulons et pouvons aménager la coopération en matière de politique et de sécurité dans un environnement européen consolidé sans entamer les piliers que sont nos traditions, notre identité nationale et notre sécurité.

22) Le chercheur norvégien Johan Galtung, célèbre pour ses recherches sur la paix, considère l'armée suisse - dans la structure défensive actuelle - comme "une armée de paix par excellence"; cf. Erich A. Kägi, *Wie hoch ist der Eintrittspreis? Schweizer Landesverteidigung heute und morgen*, Zürich 1985, p. 20

23) Franz Blankart, "le marché intérieur de la CE et la Suisse en tant que non-membre de la Communauté", exposé publié par l'ASIN en 1988 - Rapport sur la situation de la Suisse dans le processus d'intégration, Feuille fédérale du 20 septembre 1988

Jusqu'à présent, la Suisse a été et est encore un facteur de stabilité européenne²⁴ en tant qu'Etat où la démocratie est solidement enracinée, possédant une base économique forte et éprouvée.

Il y a deux points auxquels nous devons faire très attention si nous voulons sauver cet héritage.

Premièrement nous devons préserver, poursuivre et développer les instruments qui nous ont valu la confiance et la stabilité, c'est-à-dire la démocratie directe, le fédéralisme, la neutralité armée, notre conception bourgeoise, notre efficacité et notre fiabilité économique, notre solidarité.

Deuxièmement nous devons aussi être désormais plus attentifs à ne pas nous laisser glisser dans une sorte de léthargie créée par notre bien-être et une paix longtemps considérée comme évidente, mais reconnaître les signes des temps et d'une transformation toujours plus rapide, les analyser et en tirer les justes conclusions. (L'analyse scientifique des risques et menaces de notre temps est encore fortement sous-développée. Nous avons beaucoup à rattraper dans ce domaine pour arriver au niveau de l'étranger. Le parlement devrait accorder une attention particulière à ce domaine si important sur le plan national dans le cadre de l'aide à la recherche).

Seule cette double stratégie réaliste et parallèlement mesurée - et non des rêves - nous permettra de survivre en tant que nation et de continuer à apporter notre contribution à la stabilité de l'Europe et à l'habitabilité du monde.

24) Kurt R. Spillmann, "die neutralen und nichtgebundenen Staaten als Faktoren der europäischen Sicherheit", in: "Die neutralen und nichtgebundenen Staaten Europas: Sicherheitspolitik, Verteidigungspotential, Rüstungskapazität"; annexe à ASMZ 11/1988, pp. 5-9